



Proposition de projet au Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA)

1.1 : Pays : TCHAD

1.2 : Titre du projet : suivi et protection de la population d'éléphants du fleuve Chari - Tchad

1.3 : Lieu du projet : Tchad départements du MAYO – LEMIE et du LOUG CHARI

1.4 : Coût total du projet (en Dollars US) :

Montant demandé au Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA) (en USD) :
Source de co-financement et montant (le cas échéant) :

1.5 : Durée du projet : 12 mois

1.6 : Soumissionnaire du projet : SOS ELEPHANTS du TCHAD

Autres partenaires du projet (le cas échéant) : (veuillez soumettre ou joindre une lettre d'approbation de l'entité gouvernementale nationale responsable de la faune) :

1.7 : Nom et institution du chef de projet : SOS ELEPHANTS DU TCHAD

Numéro de téléphone du Chef de projet : STEPHANIE VERGNIAULT (présidente)

+ 235 63 69 74 21 ou + 254 735 56 86 46

Email : svergniaul@aol.com

Numéro de téléphone du Secrétaire général de l'ONG : Adam Ahmat Assane

Tel + 235 66224541

Numéro de téléphone du Directeur des parcs : MR ABDERAMAN CHAIBO

Tel + 235 60 75 00 09

Numéro de téléphone de l'adjoint à la Direction des parcs – point focal de SOS ELEPHANTS / MR DJABOU SEKOU

Tel + 235 62041405

1.10 : Email : svergniaul@aol.com

1.11 : Date de soumission : 14/02/2020

2.0 : Résumé du projet (justification, objectifs du projet, résultats attendus, maximum 1 page)

Le territoire d'intervention de SOS ELEPHANTS se situe le long du fleuve Chari sur le corridor à éléphants, à environ 170 kilomètres de la capitale tchadienne, N'Djamena, en descendant vers le sud là où SOS ELEPHANTS a son camp.



La population d'éléphant qui vit le long du fleuve Chari sur une distance de 120 km est considérée comme une des plus importantes du Tchad (500 éléphants) mais aussi une des plus vulnérables à cause du braconnage et de la pression des communautés.

La zone n'est pas classée en Aire Protégée.

L'insuffisance des données sur les migrations des éléphants du Chari et le défaut de statut de la zone représentent aujourd'hui les plus grands obstacles pour assurer la protection de ces éléphants et celle des écosystèmes où ils vivent. Le braconnage est une menace récurrente.

En outre, aucun outil spécifique ne permet à SOS ELEPHANTS de les suivre, alors que des militaires de la brigade faunique ont été déployés pour les protéger, ces derniers sont en liaison avec SOS ELEPHANTS. SOS éléphants qui opère dans la zone depuis 10 ans a reçu le mandat du Gouvernement de protéger ces éléphants lors de la réunion sur la stratégie nationale de protection des éléphants en 2014.

Les besoins prioritaires qui ont été identifiés et qui font l'objet de cette proposition sont divisés en trois composantes avec trois objectifs spécifiques mais un objectif général :

Objectif spécifique 1 : Donner un statut juridique au couloir de transhumance des éléphants en vertu de la loi 14/PR/2008 portant sur le régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques afin de donner à la zone un véritable statut et limiter certaines activités aux communautés qui détruisent l'habitat des éléphants, qui sont de facto obligés de trouver leur couvert végétal dans les récoltes des paysans. Cette année nous déplorons plusieurs centaines d'hectares détruits et 206 procès-verbaux de constats.

Objectif spécifique 2 : Assurer le suivi des éléphants par la géolocalisation pour mieux les protéger des menaces diverses y incluant le braconnage. Le suivi des populations des éléphants de la zone permettra d'avoir en outre une meilleure connaissance de leur trajectoire pour tracer la délimitation du corridor de la zone, connaître les zones d'interactions où il existe un véritable conflit homme / éléphant pour appuyer la décision de classement.

Objectif spécifique 3 : participation des communautés au mécanisme de protection de la Faune et de la Flore en renseignant SOS ELEPHANT, en qualité de réseau d'information communautaire.

3.0 : Quels sont les objectifs, stratégies et activités prioritaires du projet (il peut y en avoir plusieurs) sont en relation avec le Plan d'action pour les éléphants d'Afrique (PAEA)

Ce projet s'inscrit principalement dans l'atteinte des objectifs suivants et par ordre prioritaire alors que les 3 composantes pour lesquelles nous sollicitons un appui sont interdépendantes et toutes visent à sauvegarder cette population d'éléphants et protéger son habitat de la détérioration progressive.

- 1 : Réduction de l'abattage illégal des éléphants et le commerce illégal de leurs produits
- 2 : Maintien des habitats des éléphants et rétablissement de leur connectivité ;
- 7 : Améliorer la coopération et la collaboration des communautés locales en matière de conservation de l'éléphant d'Afrique ;
- 4 : Accroissement de la sensibilisation à la conservation et à la gestion des éléphants des principales parties prenantes, notamment les décideurs et les communautés locales parmi d'autres groupes d'intérêt
- 5 : Renforcement des connaissances des États de l'aire de répartition sur la gestion de l'éléphant d'Afrique ;
- 8 : Le plan d'action pour l'éléphant d'Afrique est effectivement mis en œuvre.

4.0 : Justification du projet : Pourquoi ce projet est-il nécessaire ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur cette population d'éléphants (par exemple, quelles informations ou détails avez-vous sur la population, les tendances de la population (à la baisse ou à la hausse), les saisies d'ivoire, les niveaux de braconnage, les conflits hommes/éléphants, la perte d'habitat, etc.) (2 pages maximum)



Objectif spécifique 1 : Donner un statut juridique au couloir de transhumance des éléphants en vertu de la loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques

Contexte spécifique justifiant la composante 1 : La zone n'est pas une aire protégée et elle est de plus en plus dégradée par l'anthropisation anarchique bien que servant d'abri à la plus grosse population d'éléphants du Tchad. Bien qu'un fort consensus existe autour de la question du classement de la zone en Aire Protégée au niveau de la DFAP et que les cadres du Ministère de l'environnement sont conscients qu'une pareille décision de classement doit faire l'objet d'un consensus auprès de tous les acteurs y incluant les communautés locales et au regard du manque de ressources, la présente requête vise la prise en charge de la tenue des réunions techniques du Comité sur le classement de la zone créée le 17 mai 2018 (arrêté N°081). Ces activités seront menées conjointement entre SOS ELEPHANTS et les cadres du Ministère de l'environnement et accompagnées par les responsables des communautés sur le terrain.

Objectif spécifique 2 : Assurer le suivi des éléphants par leur géolocalisation

Contexte spécifique justifiant la composante 2 : Les éléphants de la zone ne bénéficient pas d'un suivi écologique ni d'une géolocalisation. Il en résulte une très forte vulnérabilité et les braconniers font souvent des incursions dans la zone sans que nous puissions géolocaliser les éléphants rapidement, SOS ELEPHANTS souhaite se doter des équipements pour le suivi satellitaire des éléphants.

SOS ELEPHANTS aura la capacité de procéder au suivi des éléphants, les protéger contre les braconniers en orientant la brigade faunique tout en procédant au tracé virtuel du corridor grâce au suivi. Cette meilleure connaissance du corridor à éléphants vient renforcer le volet sur le classement pour déterminer les zones de passage exactes autour de certains villages. Les ressources du fonds vont permettre d'acheter 4 colliers, de poser les colliers, de rétribuer le technicien qui fera l'encadrement des équipes techniques SOS ELEPHANTS sur les outils et techniques de suivi dans la salle des opérations les six premiers mois.

Objectif spécifique 3 : Les membres des communautés participent au mécanisme de protection des éléphants et de leur habitat

Contexte spécifique justifiant la composante 3

SOS ELEPHANTS depuis presque 10 ans a développé son propre réseau d'informateurs dans les villages dont les communautés riveraines ne sont pas malheureusement suffisamment formées. Néanmoins avec l'appui de ce réseau et en collaboration étroite avec les Chefs de Canton de la zone, SOS ELEPHANTS a permis l'arrestation de plusieurs braconniers d'éléphants et d'hippopotames ces dernières années (arrestation de braconniers d'éléphants en 2016 à Nanguigoto, arrestation de braconniers d'hippopotames en 2019 à Bousso.). Le réseau d'informateurs a besoin d'une formation plus spécifique assurée par des professionnels de la Lutte Anti-Braconnage mais aussi d'une formation en suivi écologique. C'est ainsi que les informateurs de SOS ELEPHANTS bénéficieront d'un programme de renforcement des capacités d'une structure spécialisée dans la LAB. SOS ELEPHANTS travaillera avec le commandement de la garde Faunique et Forestière pour les activités de protection des éléphants et avec les autorités administratives (Sous-préfet de Nanguigoto, Bailli et Bousso) et traditionnelles de la zone (les 6 chefs de cantons). Il est à noter que la zone est séparée par un fleuve ce qui rend très difficile les déplacements entre les deux départements et qui nécessite l'acquisition d'une pirogue motorisée.

Il est à noter que l'intégralité de l'équipe SOS ELEPHANTS participera aux formations LAB et aussi en suivi écologique.

Résultats attendus

1 - Les séances de travail du Comité Paritaire sur le classement de la zone sont conduites à N'Djamena et sur le terrain et font l'objet de procès-verbaux qui vont orienter les pouvoirs publics sur la décision finale à prendre pour le classement de la zone en AP.

2- La salle de contrôle satellitaire des éléphants du camp SOS ELEPHANTS est dotée des équipements nécessaires pour leur géolocalisation par satellite et quatre personnes sont formées en qualité d'opérateurs. Le suivi est effectué au camp 24/24 et un mécanisme d'alerte précoce permet de circonscrire les menaces qui pèsent sur les éléphants.

Le tracé du corridor est connu par le suivi du passage des éléphants.

3- Au sein des communautés, le réseau de collecte des informations est rendu opérationnel comme partie intégrante du dispositif anti-braconnage de la zone, un mécanisme d'alerte et de veille est au cœur du dispositif de protection de cette population d'éléphants qui est ultra menacée.



5.0 : Proposition détaillée : comprenant les activités à réaliser, les jalons anticipés, les délais de mise en œuvre, les canaux et procédures de rapport, etc. (3 pages maximum).
En répondant à cette section, il serait utile de la diviser en cinq phases (voir les tableaux ci-dessous) :

Intitulé du projet : suivi et protection de la population d'éléphants du fleuve Chari -Tchad

Période de mise en œuvre : 1 an à compter d'avril 2020.

Montant demandé au fonds : 105 990 USD

Objectif général du projet : Assurer la conservation des 500 éléphants sur les départements du Loug chari et Mayo Lémie

Objectifs spécifiques :

- 1- Appui au classement de la zone
- 2- Appui au suivi des éléphants
- 3- Mise en place d'un mécanisme de veille et de surveillance avec SOS ELEPHANTS

Bénéficiaires :

- Les éléphants du fleuve Chari
- Les communautés rurales du Mayo Lémie et du Loug Chari
- Les autorités administratives et coutumières qui doivent participer aux efforts de protection des éléphants
- La Direction des Parcs du Tchad (DCFAP)
- La Brigade faunique qui recevra un appui indirect pour lutter contre le braconnage

Résultats attendus du projet

- Les communautés comprennent les enjeux du classement de la zone en Aire Protégée
- Le comité de classement a procédé à des consultations élargies et le ministre peut aller de l'avant et finaliser le classement avec le Gouvernement du Tchad
- Les éléphants de la zone sont surveillés du camp et ils sont géolocalisables
- Un réseau communautaire est formé aux techniques de renseignement pour détecter les menaces contre les éléphants ;
- Le réseau est outillé et comprends les mécanismes de suivi écologique des éléphants
- La structure SOS ELEPHANTS est renforcée dans sa capacité opérationnelle et les membres de l'ONG peuvent traverser le fleuve entre les deux départements de la zone d'intervention.

Partenaires de mise en œuvre

- Le Ministère de l'environnement
- La DCFAP (Direction des parcs)
- La brigade faunique
- les chefs traditionnels et autorités coutumières
- Un expert en suivi écologique de la sous-région
- Deux experts français en lutte anti - braconnage
- l'UNESCO qui montre un très fort intérêt au classement de la zone
- African. Parc qui apporte son expertise pour la formation des techniciens qui vont être affectés à la salle de contrôle et de suivi satellitaire.
- Les parlementaires de la zone qui vont être consultés sur le classement
- Les communautés puisque c'est leur adhésion qui sera recueillie pour le classement de la zone

Activités

Activité 1.1 Organisation d'une mission de sensibilisation auprès des communautés sur les menaces qui pèsent sur la faune et la flore le long du couloir de transhumance des éléphants Prise en charge des frais de transport et de repas d'une équipe de dix personnes sur une période estimée de 15 jours (deux départements séparés par un fleuve)

Activité 1.2 Appui aux travaux du Comité paritaire du Processus de l'érection d'une partie du Loug Chari et du Mayo Lémie en réserve de faune communautaire. Prise en charge des frais de transport vers



les deux départements concernés hors de la capitale, indemnité versée aux experts qui assistent la DCFAP.

Activité 2.1 Opérationnalisation de la salle de suivi des éléphants

- Construction de la salle de monitoring au camp SOS ELEPHANTS
- Achats des équipements de la salle de contrôle satellitaire des éléphants
- Formation des 4 techniciens qui seront affectés à la salle de suivi des éléphants

Activité 2.2 Opération de pose des colliers sur quatre éléphants dans la zone (location de l'avion pendant 4 jours, contrat de service avec le vétérinaire pendant 7 jours, (max) prise en charge de son billet d'avion et de ses frais de logement, achats des produits vétérinaires .En outre, le projet veillera à la prise en charge des frais de repas des personnes qui suivent les opérations sur le terrain (préfet, agents eau et forêts, techniciens du ministère, militaires.)

Activité 3.1 Formation du réseau communautaire en LAB (aux techniques de collecte des informations en matière de braconnage ou d'infraction àencontre de l'environnement).

Activité 3.2 Formation du réseau communautaire en suivi écologique

Activité 3.3 Opérationnalisation du réseau d'informateurs par la dotation des équipements rudimentaires (bottes, bicyclettes, chargeurs solaires).

5.1.1 : Planification

Énoncé des objectifs	Activités	Échéance	Jalons anticipés	Indicateurs	Canaux ou processus de consultation avec les parties prenantes / partenaires

Calendrier d'exécution du projet													
		Année 2020									Année 2021		
Mois		04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03
Activité													
1.1	Organisation d'une campagne de sensibilisation des communautés												
1.2	Appui aux travaux du Comité paritaire												
2.1	Opérationnalisation de la salle de suivi des éléphants												
2.2	Opération de pose des colliers sur les éléphants												
3.1	Formation du réseau communautaire en LAB												



3.2	Formation du réseau communautaire en suivi écologique												
3.3	Opérationnalisation du réseau d'informateurs												

5.1.2 : Acquisition (biens, services, équipements, voyages, ateliers, hébergement, etc.)

(Veuillez expliquer quels biens et services vous allez acquérir et dans quel but)

La liste des biens à acquérir est la suivante :

Composante 1 : Pas de bien à acquérir / 1000 impressions de brochures à confectionner qui serviront de support à la campagne de sensibilisation auprès des communautés.

Composante 2 :

- une construction sera effectuée qui est la salle qui va héberger le monitoring des éléphants au camp la salle sera d'une superficie de 30m² et ce sont des maçons locaux qui seront en charge de la construction.
- achat de 4 GPS pour le monitoring des éléphants
- achat de trois ordinateurs fixes et deux portables pour la salle de monitoring
- Acquisition du satellite VSAT géolocalisé et du logiciel de monitoring pour la géolocalisation des éléphants
- 1 vidéoprojecteur
- 4 onduleurs
- 5 clefs USB
- Achat des colliers émetteurs
- un abonnement satellitaire d'un an pour le monitoring

Composante 3 :

- Achat de quatre motos (Honda ou Yamaha) pour la coordination entre les villages SOS ELEPHANTS
- Achat d'un moteur bateau 25 chevaux pour les traversées du fleuve et de sa pirogue en bois construite localement – capacité 8 passagers.
- Kits de survie pour le réseau de renseignement SOS ELEPHANTS

5.1.3 : Mise en œuvre : plan d'activité, échéancier

Activités	Produits de l'activité	Date de mise en œuvre
Activité 1.1.	Organisation d'une campagne de sensibilisation des communautés	15 /04/2020 au 15/05 /2020
Activité 1.2	Appui aux travaux du Comité paritaire	15/04/2020 au 15/12/2020
Activité 2.1	Opérationnalisation de la salle de suivi des éléphants	15/04/2020 au 15/02/2021
Activité 2.2	Opération de pose des colliers sur les éléphants	15/10 /20 au 20/10/2020
Activité 3.1	Formation du réseau communautaire à la LAB	Phase 1 -1/06/2020 au 6/06/2020 Phase 2 -5/10/2020 au 10/10/2020
Activité 3.2	Formation du réseau communautaire en suivi écologique	Phase 1 -20/11/2020 au 26/11/2020



		Phase 2 -12/ 0 2 /2021 au 17/02/ /2021
Activité 3.3	Opérationnalisation du réseau d'informateurs par la dotation des équipements	15/6/2020

5.1.4 : Mesures de suivi et d'évaluation du projet

5.1.5: Rapports techniques et financiers

(Vous devrez soumettre des rapports intermédiaires et finaux pour ce projet dans le modèle standard de l'ONU : veuillez fournir des détails sur l'officier / l'entité qui sera responsable de la préparation de ces rapports et veuillez confirmer votre capacité à respecter ces exigences)

Au moment de la signature de la subvention SOS ELEPHANTS adjoindra un cadre logique d'intervention avec des indicateurs spécifiques et ce cadre d'intervention servira d'instrument de monitoring.

Le responsable du suivi évaluation est le secrétaire général de SOS ELEPHANTS et les rapports à mi-parcours seront rédigés par la responsable du projet.

Le comptable de SOS ELEPHANTS sera responsable des rapports financiers ;

Il est prévu l'envoi d'un rapport narratif et financier en vertu de l'agenda suivant

- Premier rapport après 4 mois de mise en œuvre à compter de la date de la réception des fonds
- Deuxième rapport intermédiaire au bout de huit mois
- Un rapport définitif soumis au plus tard 13 mois après le décaissement des fonds

6.0 : Veuillez expliquer les mesures à long terme pour assurer la durabilité du projet :

Le projet vise à ce que le gouvernement du Tchad s'engage de manière irréversible vers le classement de la zone en aire protégée communautaire pour sauver les derniers éléphants du Tchad.

Depuis 10 ans le manque de ressources bloque ce classement malgré l'avis favorable de la grande majorité des acteurs intéressés.

7.0 : Ce projet recevra-t-il un autre financement que celui du FEA ? Donnez tous les détails pertinents (par exemple, montant en USD, source de financement, éventuelles restrictions ? Veuillez préciser.

7.1 : Veuillez fournir un projet de budget détaillé basé sur les activités proposées pour ce projet (en USD), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



(N/B: toute dépense relevant de frais accessoires* qui s'élève à 20 000 \$ ou plus, ou égal à 15% du budget total (le montant le moins élevé étant retenu), soumettra le partenaire à la procédure d'évaluation des marchés publics et acquisitions des Nations Unies.)

* Frais accessoires - équipements, véhicules, voyages, mobilier, fournitures, produits de base et matériaux.

Coûts de l'action Budget détaillé 105 990 USD					
Activité	Quantité	Coût unitaire (USD)	Coût total (USD)	Budget du FEA	Co-financement
Activité 1.1 Campagne de sensibilisation des communautés sur classement de la zone en AP					
Impression des dépliants	1000	1	1000	1000	
Prise en charge des frais de repas des équipes multidisciplinaires (10 personnes)	15 jours x 10	8	1600	1200	
Carburant pour les missions	200 litres (Environ 1200 km)	1.3	260	260	
Frais de mission des journalistes locaux	4	50	200	200	
Sous total 1.1				2660	
Activité 1.2 Appui aux travaux du Comité paritaire de classement de la zone					
Frais de repas et logement en dehors de Ndjamenas pour 12 personnes (forfait)	192 jours (12 personnes X 16 jours)	50	9600	9600	
Location véhicule avec fuel compris (base 16 jours)	16	120	1920	1920	
Sous-total 1.2				11 520	
Activité 2.1 Opérationnalisation de la salle de suivi des éléphants					
Construction de la salle des opérations	1	8000	8000	6000	2000 (SOS ELEPHANTS)
Achats GPS Garmin	4	300	1200	1200	
Achat ordinateurs fixes	3	800	2400	2400	
Achat ordinateurs portables	2	700	1400	1400	
Connexion satellitaire pour 1 an au camp	12	500	6000	6000	
Acquisition du satellite VSAT géolocalisé	1	2000	2000	2000	
Achat du logiciel de monitoring	1	1000	1000	1000	
Vidéo-projecteur	1	500	500	500	
Achat de l'onduleur	4	100	400	400	
Clefs USB 16 go	5	20	100	100	
1 consultant local ou régional mobilisé au	1	400	2800	2800	



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



camp 7 mois pour former les équipes techniques de SOS ELEPHANTS					
Prise en charge des frais de logement et nourriture des 4 agents de la salle de contrôle qui partent en formation à Zakouma	7 X 4 (28 jours)	70	1960	1960	Partenariat avec African Parc qui assure la formation/ Parc national de Zakouma.
Prise en charge du déplacement A/R à Zakouma / fuel pour le véhicule de SOS ELEPHANTS et vidange (+1000 km de distance)	1.3 USD / litre = 300 litres et 100 USD de vidange	500	500	500	
Sous total 2.1				26 260	
Activité 2.2		Opération de pose des colliers sur les éléphants			
Achat des colliers émetteurs	4	3300	13 200	13200	
Location du CESNA 3 heures jours environ	15 heures	350	5250	5250	
Honoraires du vétérinaire international au Tchad	1	600 (jour)	7 Jours X 600	3600	
Billet d'avion du vétérinaire international	1	1000	1000	1000	
Honoraires du vétérinaire national	1	150	150 X 7	1050	
Achat des produits vétérinaires pour l'anesthésie	Forfait	2000	2000	2000	
Prise en charge des frais de repas et d'hébergement des personnes qui suivent les opérations sur le terrain sur 7 jours / max	10 (agents max)	8 USD	560	560	SOS ELEPHANTS prendra à sa charge le logement si les opérations sont non loin du camp.
Prise en charge du fuel véhicule SOS ELEPHANTS	Forfait 100 litres	1.3	130	130	
Location d'un véhicule	8 (jours)	120	960	960	
Sous-total 2.2				27 750	
Activité 3.1		Formation du réseau communautaire à la LAB			
Honoraires des experts en lutte anti-braconnage :	300 / jour	14	6000	6000	
Billet d'avion des experts France / Tchad	4	1000	4000	4000	
Prise en charge des frais de repas et de transport du réseau communautaire sur 10 jours	25 agents	7 USD	1750	1750	
Sous-total 3.1				11 750	
Activité 3.2		Formation du réseau communautaire en suivi écologique			
Honoraires de l'expert en suivi écologique (de la sous-région)	14 (jours de prestations en 2 sessions)	350	5600	5600	



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Billet d'avion de l'expert Congo / Tchad	2	1000	2000	2000	
Prise en charge des frais de repas et de transport du réseau communautaire sur 10 jours de formation	25 agents	7 USD	1750	1750	
Sous total 3.2				9350	
Activité 3.3 Opérationnalisation du réseau d'informateurs par la dotation des équipements					
Achat de quatre motos (Honda ou Yamaha) pour la coordination entre les villages SOS ELEPHANTS	4	1200	4800	4800	
Achat d'un moteur bateau 25 chevaux pour les traversées du fleuve	1	6000	6000	6000	
Achat d'une pirogue en bois pour la traversée du fleuve	1	1500	1500	1500	
Kits survie pour les membres du réseau (impermeables, botes, vélos, téléphone avec chargeur solaire, gourdes)	25	200	5000	5000	
Sous-total 3.3				17 300	
Coût total				105 990 USD	2000 USD

Les articles budgétaires suivants ne sont pas financés par le FEA, comme convenu par le règlement intérieur du comité directeur du FEA:

1. Salaires, à l'exclusion des experts / consultants embauchés pour des activités spécifiques liées à la mise en œuvre du projet;
2. Indemnités journalières, per diems et logement sauf si elles font partie d'une formation ou activité dans des zones reculées / rurales;
3. Transport / vols;
4. Véhicules, à l'exclusion des vélos et motos;
5. Programmes éducatifs - bourses et stagiaires.

Veuillez soumettre votre proposition de projet complétée à:
mamadou.kane@un.org et dorris.chepkoech@un.org avec une copie à:
unenvironment-africanelephantfund@un.org

Vous devriez recevoir un accusé de réception de votre proposition dans les 14 jours qui suivent leur soumission. Si vous ne recevez pas un accusé de réception, veuillez contacter le numéro suivant: +254 20 762 5046 / +254 20 762 4253.

Des informations supplémentaires sur la proposition de projet peuvent être demandées par le Comité Directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA).

N / B: La proposition de projet complète doit être traduite en un résumé de deux pages dans l'autre langue de travail du Comité Directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (anglais / français et vice-versa).



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web: www.africanelephantfund.org